

Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2015

Mesdames et Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels relatifs à notre 111^e exercice, clôturé le 31 décembre 2014.

À cette occasion, nous vous communiquons également nos comptes annuels consolidés.

Lignes de force de l'année 2014

- La consommation de bière belge est restée au même niveau qu'en 2013, après un recul de 2,49 % en 2013.
- La Brasserie Haacht enregistre une légère progression de 1,0 % de ses ventes sur l'ensemble des marchés.
- La bière d'abbaye « Tongerlo Blonde » a été élue meilleure bière au monde.
- Le résultat net du groupe Co.Br.Ha. augmente de 34 %, passant de 4,262 millions en 2013 à 5,710 millions en 2014.
- Proposition de maintenir le dividende net à 12,50 euros.

INTRODUCTION

En 2014, la consommation de bière en Belgique est restée au même niveau qu'en 2013, après une baisse de 2,49 % en 2013 et de 4,04 % en 2012.

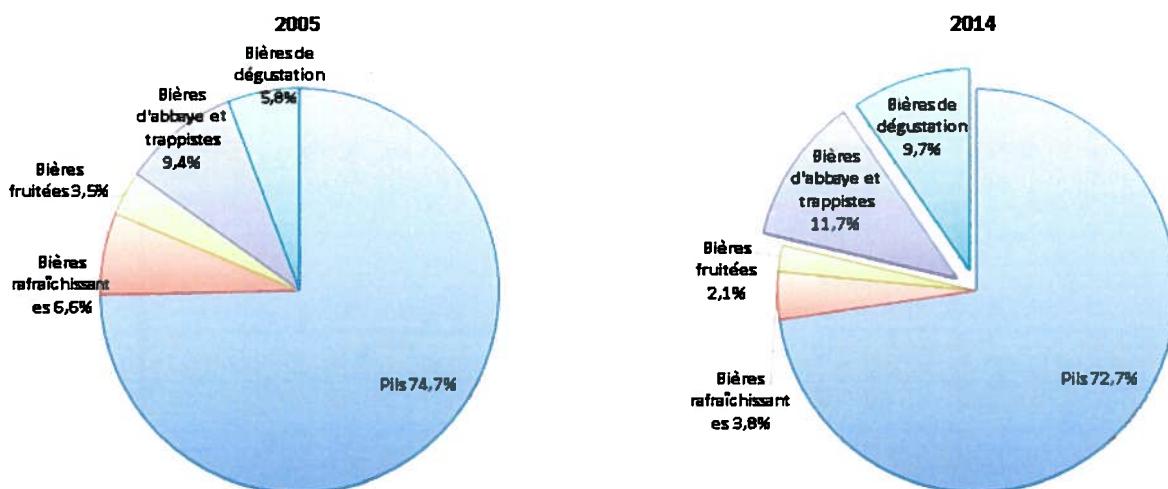
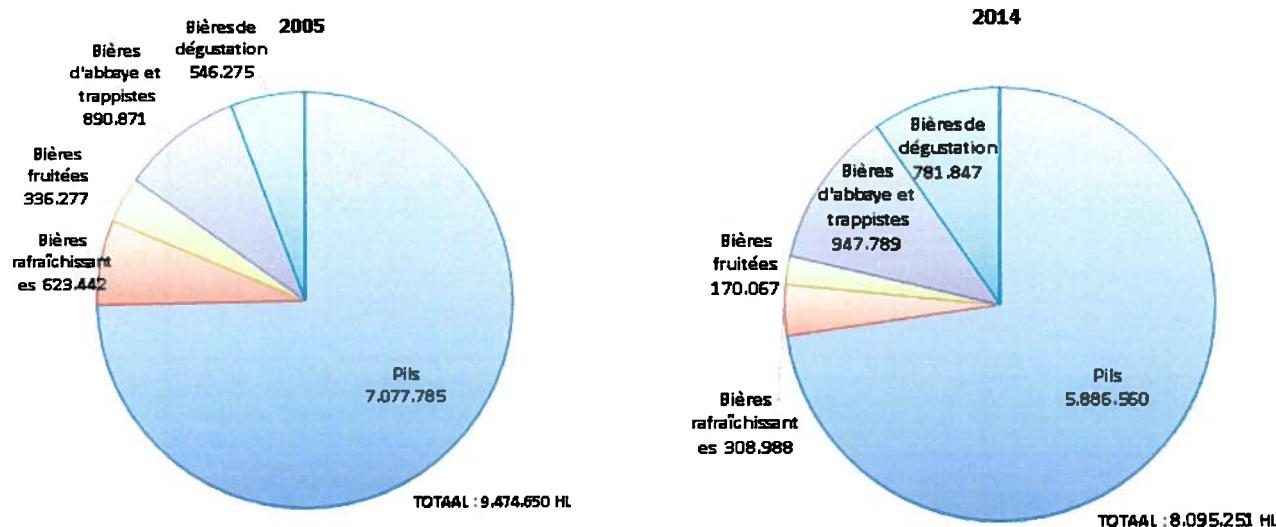
Au cours du premier semestre, la consommation nationale de bière a augmenté de 3,1 %, suite à un très bon deuxième trimestre, durant lequel la consommation a grimpé de 6,5 %. Le second semestre, marqué par des mois d'été décevants, s'est en revanche clôturé sur une baisse de 2,9 %. Au final, la consommation de bière est restée quasiment la même sur l'ensemble de l'année 2014 (+0,03 %).

Vous trouverez un aperçu de la consommation par type de bière pour l'année 2014 dans le tableau ci-dessous :

En HL	2014	en %	
		+/- prà 2013	prà 2013
Pils	5.886.560	- 38.849	- 0,66 %
Bières rafraîchissantes	308.988	- 19.114	- 5,83 %
Bières fruitées	170.067	- 12.596	- 6,90 %
Bières d'abbaye et trappistes	947.789	+19.270	+ 2,08 %
Bières de dégustation	781.847	+ 53.972	+ 7,42 %
Total	8.095.251	+ 2.683	+ 0,03 %



Sur une période de dix ans – 2014 par rapport à 2005 –, on constate une baisse importante de la consommation de bière en Belgique et un glissement vers la consommation d'autres types de bière. Vous trouverez un aperçu de cette évolution ci-dessous.

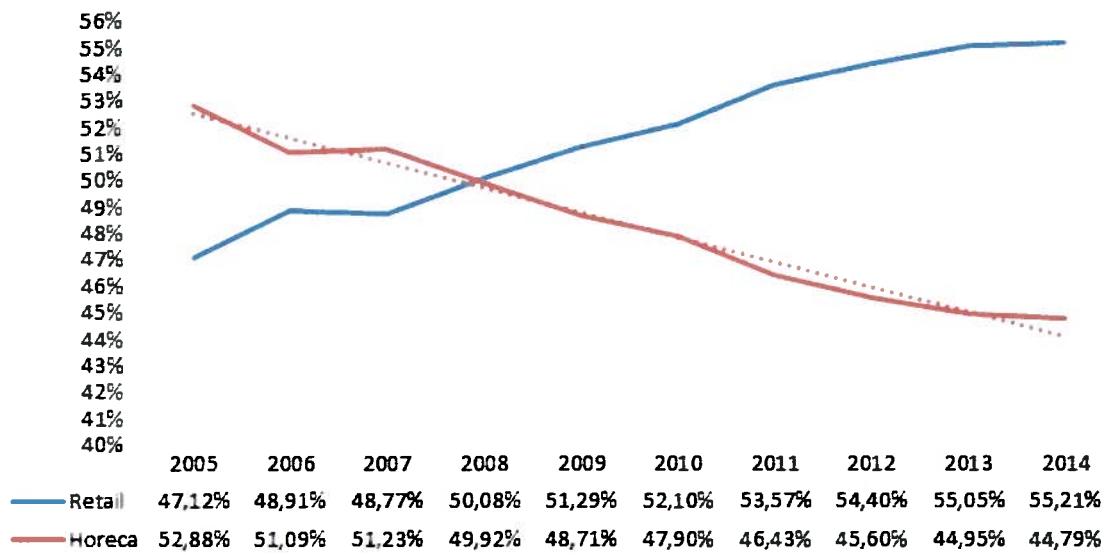


La consommation sur le marché national a diminué et est passée de 9,47 millions d'hectolitres en 2005 à 8,1 millions d'hectolitres en 2014, ce qui correspond à une baisse de 1,37 million d'hectolitres (-14,6 %). Dans ce contexte, deux types de bière enregistrent malgré tout une importante augmentation en termes de volume : les bières d'abbaye et trappistes ainsi que les bières de dégustation. La consommation de ces deux types de bière a augmenté globalement de 292.000 hectolitres (+ 20,4 %) au cours de cette période. Leur part de marché en terme de volume est ainsi passée de 15,2 % à 21,4 %.

Le type « PILS » se maintient bien, avec une légère baisse de sa part de marché en 2014, qui est passée de 74,7 % à 72,7 %.

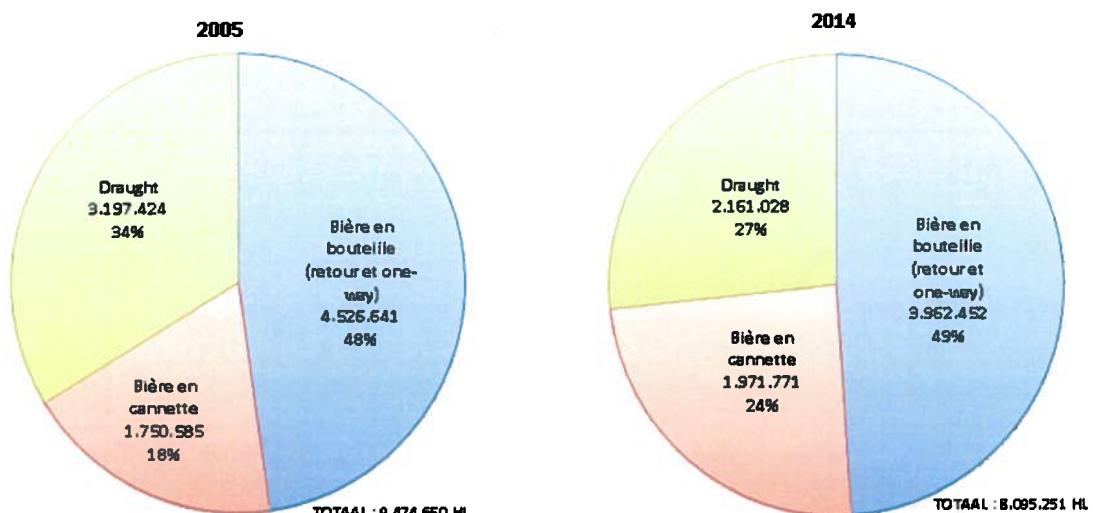
Tout comme les années précédentes, le retail et l'horeca ont enregistré des évolutions différentes. Alors que la consommation de bière a reculé de 0,32 % dans le secteur de l'horeca, elle a en revanche augmenté de 0,33 % dans celui du retail. Par conséquent, la part de marché de l'horeca dans la consommation totale de bière a légèrement baissé, passant de 44,95 % à 44,79 %.

Au cours des 10 dernières années, la part de marché de l'horeca dans la consommation de bière en Belgique est passée de pratiquement 53 % en 2005 à 44,8 % en 2014. Vous trouverez les chiffres et la représentation graphique de cette évolution ci-dessous.



Sur le marché belge, la bière est commercialisée dans trois types de conditionnement différents : « draught », c'est-à-dire la bière en fût ou en tank que l'on retrouve exclusivement dans le segment de l'horeca ; la bière en cannette vendue en grande partie dans le segment du retail et enfin, la bière en bouteille (en verre), présente à la fois dans le segment de l'horeca et du retail.

La répartition des ventes sur le marché belge a fortement changé en l'espace de 10 ans en raison d'un glissement des ventes au profit du retail et de l'évolution des préférences des consommateurs. Les ventes de bière en fût (et en tank) ont diminué de plus de 1 million d'hectolitres, ce qui correspond à une baisse de leur part de marché à 27 % en 2014 contre 34 % en 2005. La bière en cannette, privilégiant surtout l'aspect pratique pour le consommateur final, a augmenté quant à elle de 220.000 hectolitres, faisant grimper sa part de marché à 24 % en 2014 contre 18 % en 2005.



fs B dg

LE GROUPE CO.BR.HA en 2014

Comment le groupe Co.Br.Ha a-t-il presté dans le marché ?

A. VENTES

La Brasserie Haacht enregistre une progression de ses ventes de bière de marques propres s'élevant à 1,0 % sur tous les marchés. On notera cependant d'importantes différences selon les marchés et pays.

- Dans le secteur belge de l'horeca, les ventes de Haacht ont reculé de 2,7 %, une évolution inférieure à celle du marché belge de l'horeca (-0,3 %).
- Tout comme en 2013, Haacht a réalisé une progression substantielle (>10 %) dans le segment retail en Belgique
- Une croissance comparable (>10 %) a été enregistrée sur plusieurs marchés d'exportation, au rang desquels la France, l'Angleterre et l'Italie.

Au niveau des marques, une prestigieuse distinction a été attribuée à la bière d'abbaye « Tongerlo Blonde » lors des World Beer Awards 2014. Élu meilleure bière au monde, elle se démarque ainsi des 700 autres bières présentées dans les 8 catégories du concours.

B. RÉSULTATS

Compte de résultats (en 000 EUR)	2014	2013	Évolution
Chiffre d'affaires	97.263	95.447	+ 1,9 %
Chiffre d'affaires (excl. accises et taxes)	89.532	87.985	+ 1,8 %
Autres produits d'exploitation	8.655	10.689	- 19,0 %
Marchandises, approvisionnements & Services et biens divers	54.170	54.197	- 0,0 %
Rémunérations	24.438	24.832	- 1,6 %
Amortissements	9.839	9.879	- 0,4 %
Réductions de valeur	1.780	922	+ 93,1 %
Provisions pour risques	-1.781	2.931	- 161 %
Autres charges d'exploitation	8.941	8.499	+ 5,2 %
Résultat d'exploitation (EBIT)	8.721	4.694	+ 85,8 %
Résultat financier	-233	1.403	- 117 %
Résultat exceptionnel	-	-	-
Résultat avant impôts	8.488	6.097	+ 39,2 %
Impôts	-2.778	-1.835	+ 51,4 %
Résultat net	5.710	4.262	+ 34,0 %
Autofinancement (en 000 EUR)			
Cash-flow opérationnel (EBITDA) (1)	18.559	18.426	+ 0,7 %
Cash-flow net	15.548	17.994	- 13,6 %

(1) Cash-flow d'exploitation = résultat d'exploitation + amortissements + provisions et réductions de valeur

En 2014, le chiffre d'affaires a progressé de 1,9 %. Des hausses de prix ont été opérées sur divers marchés, mais leur effet a en partie été compensé par des remises commerciales plus importantes qui devaient être accordées aux clients. Ces remises sont chaque année de plus en plus marquées.

Le poste « Autres produits d'exploitation » a connu une diminution de 2,03 millions d'euros (-19 %). D'une part, le groupe avait bénéficié en 2013 de recettes non récurrentes à la suite d'un litige d'ordre juridique. D'autre part, le montant des plus-values réalisées en 2014 a augmenté en raison de la vente d'établissements horeca « déclassés » (1,95 million d'euros en 2014 contre 1,23 million en 2013).

Les frais d'exploitation ont enregistré une baisse de 3,873 millions (- 3,82 %) pour atteindre 97,4 millions.

- Le poste « Marchandises, approvisionnements » a diminué notamment en raison des diminutions de prix d'un certain nombre de matières premières. À titre informatif, le prix d'achat moyen du malt en 2014 était de 7 % inférieur à son prix de 2013. D'autres coûts importants comme l'énergie et les charges locatives sont restés au même niveau (élevé) que celui de 2013. Au final, le poste « Marchandises, approvisionnements » a enregistré une baisse de 1,8 % pour atteindre 35,9 millions d'euros.
- D'autres coûts d'exploitation repris dans le poste « Services et biens divers » comprennent notamment les frais de vente. Ceux-ci ont enregistré une augmentation à cause de la forte concurrence sur le marché national. Les budgets marketing ont eux aussi augmenté en 2014, avec entre autres une grande campagne médiatique pour « Primus » (comprenant un nouveau casier).
- Les frais de personnel ont quant à eux enregistré une légère diminution de 0,4 million d'euros. Cela est dû à une légère baisse du nombre moyen de ETP, qui est passé de 453 en 2013 à 441 en 2014.
- Le poste « Réductions de valeur » a augmenté de 0,86 million pour atteindre 1,78 million d'euros. Des réductions de valeur supplémentaires ont dû être enregistrées sur un nombre d'actifs et de créances, en raison de perspectives économiques moins favorables dans le secteur de l'horeca. Par ailleurs, un certain nombre de créances ont dû être intégralement amorties sous l'effet de l'augmentation du nombre de faillites.
- En 2013, des provisions ont été constituées pour un montant de 2,9 millions d'euros à la suite de risques juridiques liés à des litiges contractuels. L'évolution de la situation a ensuite donné lieu à l'affectation (et à la reprise) de ces provisions à hauteur de 1,78 million d'euros en 2014.

Le résultat d'exploitation est passé de 4,694 millions d'euros en 2013 à 8,721 millions d'euros en 2014. Les critères liés au cash, comme l'EBITDA et le cash-flow, restent en revanche au même niveau qu'en 2013. L'EBITDA atteint 18,559 millions d'euros (+0,72 %) et le cash-flow 15,548 millions d'euros (-13,6 %).

Le résultat financier s'élève à -0,23 million d'euros contre +1,4 million d'euros en 2013 (en raison des intérêts touchés dans le cadre des litiges).

La charge fiscale moyenne a augmenté de 30,1 % à 32,7 % en 2014. Le poste « Impôts » augmente notamment en raison du résultat brut plus élevé, il s'élève à 2,778 millions d'euros contre 1,835 million d'euros en 2013.

L'exercice 2014 se clôture sur un résultat net de 5,710 millions d'euros contre 4,262 millions d'euros en 2013.

	2014	2013	Évolution
Total du bilan	138.400	138.615	- 0,2 %
Actifs non courants	102.618	96.453	+ 6,4 %
Capitaux propres	97.017	92.778	+ 4,6 %
Dettes financières nettes (1)	442	3.707	- 88,1 %
Solvabilité (2) (en %)	70,10 %	66,93 %	+ 3,17 %
Liquidité (3)	1,37	1,42	- 3,5 %
EBIT / chiffre d'affaires (en %)	8,97 %	4,92 %	+ 4,05 %
EBITDA / chiffre d'affaires (en %)	19,08 %	19,30 %	- 0,22 %
Chiffres clés par action (en EUR)			
Résultat d'exploitation (EBIT)	116,3	62,6	+ 85,8 %
Cash-flow opérationnel (EBITDA)	247,5	245,7	+ 0,7 %
Résultat net	76,1	56,8	+ 34,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions	75.000	75.000	

(1) Dettes financières nettes = dettes financières – placements en trésorerie – valeurs disponibles – actions propres
(2) Capitaux propres / total du bilan
(3) Actifs non courants (excl. Créances > 1 an) / dettes à court terme

Sur le plan bilançaire, on remarque, d'une part, l'augmentation des actifs non courants. En raison du volume important des investissements (voir ci-dessous), la valeur comptable nette du poste franchit pour la première

fois la barre des 100 millions d'euros pour atteindre 102,6 millions d'euros. D'autre part, le ratio de solvabilité dépasse pour la première fois le seuil des 70 % pour atteindre 70,1 %. Les dettes financières nettes ont été presque intégralement réglées en 2014 et s'élèvent désormais à 0,44 million d'euros.

C. GESTION DES ACTIFS IMMOBILISÉS

En 2014, le groupe CoBrHa a investi un montant de 16,7 millions d'euros dans des immobilisations corporelles et incorporelles.

L'achat et l'aménagement d'établissements horeca représentent 4,3 millions du budget d'investissement. La Brasserie Haacht a investi 11,8 millions d'euros. Les investissements industriels de la Brasserie Haacht se chiffrent à 10,3 millions et ont notamment servi à financer un nouvel entrepôt pour le vin et le renouvellement du département filtration. En plus, il y a eu un certain nombre d'investissements commerciaux, principalement sous forme de prêts à usage. Il s'agit d'actifs comme du mobilier et des installations de débit, qui sont mis à la disposition de notre clientèle horeca.

D. RACHAT D'ACTIONS PROPRES

Aucune action propre n'a été rachetée en 2014.

E. PROPOSITION DE DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale d'attribuer, tout comme l'année dernière, un dividende net de 12,50 euros par action.

Le payout ratio passe dès lors à 22 % du résultat net contre 19 % en 2013.

F. ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de fait spécial à mentionner après la clôture de l'exercice.

G. PERSPECTIVES 2015

Début mars 2015, Haacht a augmenté ses prix étant donné que les réductions commerciales accordées à la clientèle horeca ne cessent de grimper. Par ailleurs, nous constatons une accélération du nombre de cafetiers qui quittent le secteur de l'horeca en raison de l'introduction inévitable de la caisse électronique dans le marché de l'horeca.

Le volume des ventes à la fin du premier trimestre 2015 est au même niveau que celui de 2014, notamment grâce à la poursuite de la progression enregistrée dans un certain nombre de marchés d'exportation.

Mais les prévisions moins favorables pour le marché belge nous invitent à la prudence et auront un impact négatif sur les résultats au niveau du groupe.

Three handwritten signatures are visible at the bottom right of the page. The first signature on the left is a stylized 'H'. The second signature in the middle is a stylized 'B'. The third signature on the right is a stylized 'J'.

H. RAPPORT DE GESTION DES CHIFFRES CONSOLIDÉS (normes comptables belges)

1. Composition du groupe

Le groupe se compose de la société mère S.A. Société Commerciale de Brasserie (en abrégé Co.Br.Ha.) et de différentes filiales détenues à 100 %. La principale filiale est la S.A. Brasserie Haacht dont les activités sont limitées à la production et/ou à la commercialisation de boissons et à des activités annexes.

Voici un aperçu de toutes les filiales qui font partie du groupe Co.Br.Ha. :

Dénomination sociale	Pays	Identification	Capital en €	% d'intérêt en propriété
Brouwerij Haacht N.V.	BE	0415276794	10.500.000	100
Brasserie du Coq Hardi S.A.	FR	51454500885	3.565.000	100
La Grande Barde S.C.E.A.	FR	05402896708	3.000.000	100
Atlas - Maatschappij voor Leningen en Voorschotten N.V.	BE	0400928615	2.800.000	100
Bierbrouwerij De Leeuw	NL	801675418B01	2.178.000	100
Beheermaatschappij B.V.				
Leeuw aan de Brug B.V.	NL	853848130B01	65.000	100
Infra N.V.	BE	0439065253	2.100.000	100
Codrico N.V.	BE	0426913826	125.000	100
Het Brouwershof B.V.B.A.	BE	0840191927	65.000	100
Schateleine C.V.B.A.	BE	0439661309	28.508	100
Immamaxim N.V.	BE	0869669336	63.000	100
An Merkpoel N.V.	BE	0848355367	62.000	100

2. Aperçu annuel

Le chiffre d'affaires, hors accises et taxes, a progressé de 1,8 % en 2014. Le chiffre d'affaires, accises et taxes incluses, augmente de 1,90 % et s'élève à 97.263.000 € en 2014 contre 95.447.000 € en 2013.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 8.655.000 €. Cette diminution de 19,0 % est due à l'absence, par rapport à l'année 2013, d'un remboursement unique important (3.396.000 €) dans le cadre de la résolution positive d'un différend juridique, mais, par ailleurs, les plus-values immobilières s'élèvent à 1,95 million d'euros en 2014 contre 1,23 million en 2013.

Par solde, les produits d'exploitation ont augmenté de 0,15 % pour atteindre 106.108.000 €. Les frais d'exploitation baissent de 3,82 % à 97.387.000 €.

Les postes « Marchandises, approvisionnements » et « Services et biens divers » restent, avec 54,2 millions d'euros, au même niveau que celui de 2013. Une légère baisse du prix de plusieurs matières premières a été contrebalancée par une augmentation d'un certain nombre de coûts liés à la vente, dont les dépenses marketing. Les coûts de personnel enregistrent une baisse de 1,6 % et s'élèvent à 24.438.000 € en raison d'une légère diminution du nombre de ETP. Les coûts ne relevant pas de la caisse comme les « Amortissements », les « Réductions de valeur » et les « Provisions » baissent de 3.894.000 €. En 2013, en raison d'un certain nombre de nouveaux risques et différends juridiques, un montant important de 2.931.000 € a été enregistré pour lequel un montant de 1.781.000 € a été affecté et ensuite repris. Les réductions de valeur sur notamment les créances ont augmenté de 858.000 € à cause des faillites et des prévisions moins favorables pour le secteur de l'horeca. Le poste « Autres charges d'exploitation » a grimpé à 442.000 € (+ 5,2 %), notamment en raison de l'augmentation des accises (à partir d'août 2013 : + 8 %). Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à 8.721.000 € en 2014 contre 4.694.000 € en 2013.

Le résultat financier était négatif à hauteur de 233.000 € alors qu'un résultat positif à hauteur de 1.403.000 € avait été enregistré en 2013 (perception des intérêts moratoires du différend juridique mentionné).

Le résultat avant impôts s'élève ainsi à 8.488.000 € contre 6.097.000 € en 2013.

Les impôts sur le résultat d'un montant de 2.778.000 € contre un montant de 1.835.000 € en 2013 donnent un résultat net de 5.710.000 € contre 4.262.000 € en 2013.

Le Conseil propose d'attribuer une rémunération globale de 1.250.000 € aux 75.000 actions ayant droit à l'attribution d'un dividende. Ceci correspond à un dividende net de 12,50 € par action, après retenue de 25 % de précompte mobilier.

3. Chiffres clés

Les revenus d'exploitation consolidés s'élèvent à 106.108.000 € contre 105.954.000 € au cours de l'exercice précédent et le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 97.263.000 € contre 95.447.000 € en 2013.

Le cash-flow d'exploitation consolidé (EBITDA) (résultat d'exploitation avant amortissements et provisions) s'élève à 18.559.000 € contre 18.426.000 € en 2013.

Le bénéfice d'exploitation consolidé avant impôts (EBIT) s'élève à 8.721.000 € contre 4.694.000 € en 2013.

Le bénéfice consolidé de l'exercice, avant impôts, s'élève à 8.488.000 € contre 6.097.000 € en 2013.

Les impôts sur le résultat s'élèvent à 2.778.000 € contre 1.835.000 € en 2013.

Le cash-flow net consolidé s'élève à 15.548.000 € contre 17.994.000 € en 2013.

Le bénéfice net consolidé, après impôts, de l'exercice 2014 s'élève donc à 5.710.000 € contre 4.262.000 € en 2013.

Les dettes financières nettes ont diminué de 3.707.000 € à fin 2013 pour atteindre un montant de 442.000 € à fin 2014.

Les capitaux propres consolidés s'élevaient à la fin de l'exercice à 97.017.000 € contre 92.778.000 € à fin 2013.

4. Résultats des filiales en euros :

Dénomination sociale des sociétés filiales	Pays	Date de clôture	Capitaux propres	Revenus	Bénéfice/Perte
N.V. Brouwerij Haacht	BE	31/12/2014	25.573.439	100.207.832	+ 2.580.273
N.V. Atlas-Maatschappij voor Leningen en Voorschotten	BE	31/12/2014	5.510.483	346.805	+ 176.720
N.V. Infra	BE	31/12/2014	3.468.011	667.908	+ 337.876
N.V. Codrico	BE	31/12/2014	140.437	226.558	+ 34.766
B.V.B.A. Het Brouwershof	BE	31/12/2014	-876.234	876.550	- 260.897
C.V.B.A. Schateleine	BE	31/12/2014	76.603	16.330	+ 12.198
N.V. Anne Merkpoel	BE	31/12/2014	36.247	30.359	- 12.751
N.V. Immomaxim	BE	31/12/2014	138.888	15.441	+ 4.987
B.V. Bierbrouwerij De Leeuw Beheer	NL	31/12/2014	2.976.606	3.578.052	- 48.569
B.V. Leeuw aan de Brug	NL	31/12/2014	-92.701	232.274	- 157.701
S.A. Brasserie du Coq Hardi	FR	31/12/2014	5.409.448	3.028.482	+ 461.971
S.C.E.A. La Grande Barde	FR	31/12/2014	2.733.557	344.066	- 27.940



5. Description des risques

Conformément au Code des sociétés, le Conseil d'administration donne une description des principaux risques auxquels doit faire face le groupe Co.Br.Ha.

Ces risques peuvent se résumer comme suit :

- La baisse de la consommation de bière sur le marché en Europe occidentale et le glissement de la consommation du marché de l'horeca vers la consommation à domicile.
- La surcapacité sur ce marché et ses effets sur l'acharnement de la concurrence et donc sur le prix net.
- L'accroissement de réglementations d'autorités nationales et supranationales relatives tant à la fabrication de denrées alimentaires qu'à l'exploitation d'un établissement horeca.

6. Déclaration des personnes responsables

Frédéric van der Kelen, administrateur délégué, et Frank Mellaerts, directeur financier, déclarent au nom et pour le compte du groupe Co.Br.Ha. qu'à leur connaissance :

- a) les comptes annuels, qui ont été établis conformément aux standards applicables, donnent une impression fidèle des fonds propres, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises intégrées dans la consolidation.
- b) le rapport annuel donne un résumé fidèle du développement et des résultats de la société et de la position de l'émetteur et des entreprises intégrées dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes.

7. Autres communications

Le conseil d'administration vous informe qu'il n'existe pas de circonstance particulière qui pourrait avoir une influence notable sur le développement de la société ou du groupe.

Dans le cadre de la circulaire de la FSMA (circulaire FMI/2007-02 point 5.2.1.3.2.) qui vise la transparence de certaines constructions élaborées par les émetteurs, le conseil vous informe qu'il n'existe pas de telles constructions.

En application de l'article 96,8° du Code des sociétés, le conseil d'administration informe les actionnaires que le groupe n'a pas utilisé d'instruments financiers pouvant influencer significativement l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits.

Au cours de l'exercice le groupe Co.Br.Ha. a investi un montant de 96.000 euros dans la recherche et le développement.

La S.A. Société Commerciale de Brasserie et ses filiales n'ont pas de succursales.



I. COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE LA S.A. SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BRASSERIE – BROUWERIJ-HANDELSMAATSCHAPPIJ (EN MILLIERS D'EUROS)

Co.Br.Ha. est la société mère des différentes sociétés et entreprises du groupe. En outre, elle gère son patrimoine immobilier Horeca, constitué d'immeubles affectés à l'exploitation de débits de boissons.

BILAN

ACTIFS

III Immobilisations matérielles

La valeur nette des immobilisations matérielles s'élève à un montant de 39.651 contre un montant comparable de 38.899 en 2013.

Les investissements s'élèvent à 2.756 et sont liés à l'achat de nouveaux établissements et à des travaux d'amélioration ; les amortissements s'élèvent à un montant de 1.372.

IV Immobilisations financières

Le portefeuille des participations reste inchangé et s'élève à 31.259. Les créances sur entreprises liées augmentent de 3.742 à 12.946. Les dividendes perçus des filiales à hauteur de 2.306 et une partie du cash-flow généré ont ainsi été remis à disposition des différentes sociétés du groupe.

X Comptes de régularisation

Ce poste de bilan baisse, passant de 369 à 356. Il concerne principalement des paiements anticipés de loyers.

PASSIF

I Capital

Le capital de la Société, exprimé en parts sociales de l'entreprise, s'élève à 8.100, et est représenté par 75.000 actions.

IV Réserves – V Bénéfice reporté

La proposition de distribution des bénéfices a déjà été prise en compte dans ces rubriques.

Les montants prélevés sont donc donnés sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale. Les réserves et le bénéfice reporté s'élèvent à un montant de 69.279 en fin d'année par rapport à 65.400 à la fin de l'exercice précédent.

Lors de l'affectation du résultat, un montant de 44.916 a été affecté au bénéfice reporté.

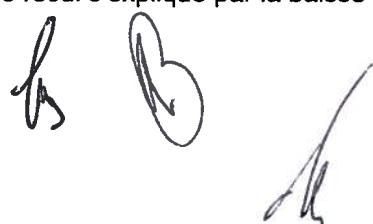
VII Provisions et impôts différés

Les provisions pour risques et charges augmentent de 225 à 375 en 2014.

La provision pour impôts différés, relative aux plus-values réalisées sur la vente d'actifs immobilisés, a augmenté et est passée de 3.550 à 3.958.

IX Dettes à un an au plus

Celles-ci s'élèvent à 2.304 contre 2.494 à la fin de 2013. Ce recul s'explique par la baisse des dettes contractées envers les fournisseurs à hauteur de 154.



COMPTE DE RÉSULTATS

I + II Résultats d'exploitation

Le chiffre d'affaires, revenus locatifs des établissements horeca compris, s'élève à 5.491 par rapport au montant de 5.653 réalisé à l'exercice précédent, et a été principalement réalisé avec la contribution des Sociétés du Groupe. La baisse peut s'expliquer par le fait qu'un certain nombre d'immeubles horeca n'ont plus été loués (ces immeubles ont été mis en vente) et que d'autres ont été vendus. Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 992 en 2013 à 2.032 en 2014. Ce poste comprend principalement des plus-values à hauteur de 1.558 réalisées lors de la vente des immeubles horeca qui ont été fermés.

Les rémunérations et charges sociales ont baissé de 551 en 2013 à 529 en 2014. Le nombre de membres du personnel, exprimé en équivalents temps plein, a baissé de 5,3 à 4,6 en 2014.

Les amortissements de l'exercice s'élèvent à 1.372 contre 1.324 en 2013.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice s'élève donc à un montant de 4.067 comparé à un montant de 3.435 pour l'exercice précédent.

IV + V Résultats financiers

Durant l'exercice, Co.Br.Ha. a encaissé un montant de 2.478 sous forme de dividendes et intérêts en provenance de ses filiales, contre 2.032 pour l'exercice 2013.

Une moins-value de 127 a été actée sur le portefeuille de placements.

VI Bénéfice de l'activité courante

Le bénéfice de l'activité courante s'élève à 6.477 contre un montant de 5.434 pour l'exercice précédent.

IX Bénéfice de l'exercice avant impôts

L'exercice a été clôturé avec un bénéfice avant impôts de 6.477 contre un montant de 5.434 pour l'exercice précédent.

Une provision pour l'impôt des sociétés à hauteur d'un montant de 729 a été constituée, contre 710 pour l'exercice précédent. Il y avait aussi une régularisation d'impôts relative à l'exercice précédent à concurrence de 10 en notre faveur.

Durant l'exercice concerné, un montant de 530 a été transféré vers l'impôt différé, comparé à un montant de 228 pour l'exercice précédent. Un montant équivalent à 121 a été prélevé des montants réservés aux impôts différés.

X Bénéfice de l'exercice

Le résultat de l'exercice s'élève donc à un montant de 5.349 contre un montant de 4.716 en 2013.

XIII Résultats de l'exercice à affecter

Après prélèvement sur les réserves exonérées d'impôts d'un montant de 235 et un transfert vers les réserves exonérées d'un montant de 1.028, le résultat à affecter pour l'exercice concerné s'élève à 4.556 contre un montant de 4.649 en 2013.

J. DISTRIBUTION DES BÉNÉFICES DE LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BRASSERIE – BROUWERIJ-HANDELSMAATSCHAPPIJ (EN EUROS)

Le Conseil d'Administration proposera donc à l'Assemblée Générale des Actionnaires, en date du 26 mai 2015, de répartir les bénéfices comme suit :

Bénéfice de l'exercice à affecter	4.555.803
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	41.831.278
Solde bénéficiaire à affecter	46.387.081
Rémunération du capital	1.250.000
Rémunération des dirigeants	220.588
Bénéfice reporté	44.916.493

Le Conseil d'Administration propose d'attribuer une rémunération du capital à concurrence de 1.250.000 € aux 75.000 actions donnant droit à un dividende, ce qui correspond à un dividende net de 12,50 € (soit 16,6667 € brut) par action, après retenue de 25 % de précompte mobilier.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de payer le dividende à partir du 3 juin 2015. Le coupon n° 39 sera payé par notre « paying agent » Euroclear Belgium.

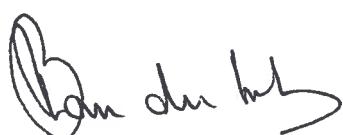
Conformément aux dispositions légales, nous demandons à l'Assemblée Générale de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire de la Société pour l'exercice de leur tâche durant l'exercice écoulé

Boortmeerbeek, le 26 mars 2015

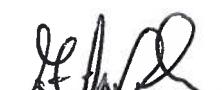
**S.A. Société Commerciale de Brasserie
CO.BR.HA.**



F. van der Kelen
Administrateur délégué



B. van der Kelen
Administrateur



F. Monfils
Administrateur

Société Commerciale de Brasserie SA

**Rapport du commissaire
à l'assemblée générale
sur les comptes consolidés
clôturés le 31 décembre 2014**

Société Commerciale de Brasserie SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2014

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces comptes consolidés comprennent le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultats consolidé pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des règles d'évaluation et les autres annexes.

Rapport sur les comptes consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Société Commerciale de Brasserie SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis au référentiel comptable applicable en Belgique et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans les comptes consolidés s'élève à 138.400 (000) EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 5.710 (000) EUR.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés de Société Commerciale de Brasserie SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

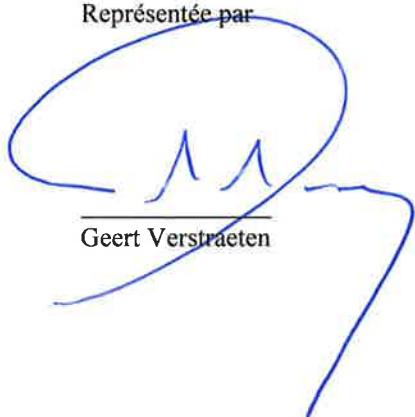
Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

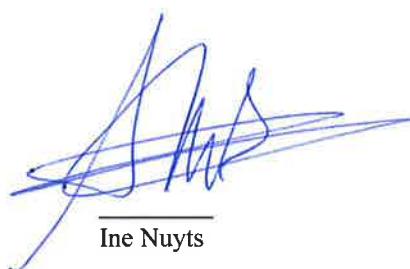
- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 24 avril 2015

Le commissaire
DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par



Geert Verstraeten



Ine Nuyts

				9	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	CONSO 1
COMPTES CONSOLIDÉS EN MILLIERS D'EUROS						

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ~~XXXXXX CONSORTIUM~~ (1) (2) :

Brouwerij Handelsmaatschappij Co.Br.Ha......

Forme juridique :*Société anonyme*.....

Adresse :*Vlees- en Broodstraat*..... N° :11..... Bte :

Code postal :1000..... Commune :*Bruxelles*.....

Pays:....*Belgique*.....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de : ..*Brusel, nederlandstalige*.....

Adresse Internet (3) : ..*www.cobrha.be*.....

Numéro d'entreprise

BE 0403.567.015

COMPTE CONSOLIDÉS communiqués à l'assemblée générale du

26 / 05 / 2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01 / 01 /2014

au

31 / 12 /2014

Exercice précédent du

01 / 01 /2013

au

31 / 12 /2013

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** (1) identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GÉRANTS de l'entreprise consolidante et des COMMISSAIRES ayant contrôlé les comptes consolidés

Frédéric van der Kelen
Hutstraat 18, 1910 Kampenhout, Belgique

Administrateur délégué
29/05/2012 - 29/05/2018

Boudewijn van der Kelen
Weisetterstraat 14, 1910 Kampenhout, Belgique

Administrateur
25/05/2010 - 31/05/2016

François Monfils
Kerkstraat 6, 1910 Kampenhout, Belgique

Administrateur
29/05/2012 - 29/05/2018

Jean-Pierre Wellens
Rue de l'Etang 119, 1040 Etterbeek, Belgique

Administrateur
29/05/2012 - 29/05/2018

Marcel Asselberghs
Bouchoutlaan 18, 1780 Wemmel, Belgique

Administrateur
25/05/2010 - 31/05/2016

Documents joints aux présents comptes consolidés : - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OÙ LES COMPTE CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (article 113, § 2, 4^ea du Code des sociétés)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

[]

Nombre total de pages déposées:46..... Numéro des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Frédéric van der Kelen
Administrateur Délégué

Signature
(nom et qualité)

(1) Biffer la mention inutile.

(2) En cas de consortium, remplir la section CONSO 4.4.

(3) Mention facultative.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Deloitte Bedrijfsrevisoren BV o.v.v.e. CVBA
N°: BE 0429.053.863
Berkenlaan 8b, 1831 Diegem, Belgique
N° de membre: IBR-B025

Commissaire
27/05/2014 - 30/05/2017

Représenté(es) par:

Geert Verstraeten
(Réviseur d'entreprise)
N° de membre: A01481

Ine Nuyts
(Réviseur d'entreprise)
N° de membre: A02183

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	102.618	96.453
Frais d'établissement	4.7	20	2	2
Immobilisations incorporelles	4.8	21	884	725
Ecart de consolidation positifs	4.12	9920
Immobilisations corporelles	4.9	22/27	101.377	95.355
Terrains et constructions		22	73.563	68.887
Installations, machines et outillage		23	5.602	5.905
Mobilier et matériel roulant		24	5.223	5.687
Location-financement et droits similaires		25	7.800	6.211
Autres immobilisations corporelles		26	8.850	8.034
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	339	631
4.1-				
Immobilisations financières	4.4/4.10	28	355	371
Sociétés mises en équivalence	4.10	9921
Participations		99211
Créances		99212
Autres entreprises		284/8	355	371
Participations, actions et parts		284	8	8
Créances		285/8	347	363
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	35.782	42.162
Créances à plus d'un an		29	3.923	3.167
Créances commerciales		290
Autres créances		291	3.923	3.167
Latences fiscales actives		292
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	7.483	8.238
Stocks**		30/36	7.483	8.238
Approvisionnements		30/31	1.951	2.285
En-cours de fabrication		32	567	508
Produits finis		33	898	822
Marchandises		34	4.067	4.623
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	15.540	21.935
Créances commerciales		40	12.910	14.059
Autres créances		41	2.630	7.876
Placements de trésorerie		50/53	315	637
Actions propres		50
Autres placements		51/53	315	637
Valeurs disponibles		54/58	3.505	2.836
Comptes de régularisation		490/1	5.016	5.349
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	138.400	138.615

* Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

** Possibilité de regroupement des stocks (article 158, paragraphe 1, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	97.017	92.778
Capital		10	8.100	8.100
Capital souscrit		100	8.100	8.100
Capital non appelé		101
Primes d'émission		11
Plus-values de réévaluation		12	3.161	3.161
Réserves consolidées	(+)(-)	4.11	9910	83.973
Ecart de consolidation négatifs		4.12	9911	1.783
Ecart de conversion	(+)(-)		9912
Subsides en capital		15
INTÉRÊTS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES		16	13.127	14.468
Provisions pour risques et charges		160/5	3.560	5.337
Pensions et obligations similaires		160	81	117
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162	29	250
Autres risques et charges		163/5	3.450	4.970
Impôts différés et latences fiscales		4.6	9.567	9.131
DETTES		17/49	28.256	31.369
Dettes à plus d'un an		4.13	4.991	3.834
Dettes financières		170/4	2.810	1.755
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et assimilées		172	2.257	1.063
Etablissements de crédit		173	553	692
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9	2.181	2.079
Dettes à un an au plus		4.13	21.788	25.776
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.131	1.016
Dettes financières		43	321	4.409
Etablissements de crédit		430/8	321	4.409
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	8.519	8.506
Fournisseurs		440/4	8.519	8.506
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	5.708	5.692
Impôts		450/3	1.451	1.350
Rémunérations et charges sociales		454/9	4.257	4.342
Autres dettes		47/48	6.109	6.153
Comptes de régularisation		492/3	1.477	1.759
TOTAL DU PASSIF		10/49	138.400	138.615

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (*ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature*)^{*}

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	106.108	105.954
Chiffre d'affaires	4.14	70	97.263	95.447
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	190	-182
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation		74	8.655	10.689
Coût des ventes et des prestations	(+)/(-)	60/64	97.387	101.260
Approvisionnements et marchandises		60	35.863	36.515
Achats		600/8	35.863	36.515
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609
Services et biens divers		61	18.307	17.682
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	24.438	24.832
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	9.839	9.879
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4	1.780	922
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/7	-1.781	2.931
Autres charges d'exploitation		640/8	8.941	8.499
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	8.721	4.694
Produits financiers		75	375	1.879
Produits des immobilisations financières		750
Produits des actifs circulants		751	217	215
Autres produits financiers		752/9	158	1.664
Charges financières	(+)/(-)	65	608	476
Charges des dettes		650	231	294
Amortissements sur écart de consolidation positifs		9961
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651	255	78
Autres charges financières	(+)/(-)	652/9	122	104
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	(+)/(-)	9902	8.488	6.097

* Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 158, paragraphe 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation		9970
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763
Autres produits exceptionnels	4.14	764/9
Charges exceptionnelles (+)/(−)		66
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660
Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs		9962
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)		662
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663
Autres charges exceptionnelles	4.14	664/8
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs		9963
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(−)		9903	8.488	6.097
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales ...		780	189	281
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680	705	228
Impôts sur le résultat (+)/(−)		67/77	2.262	1.888
Impôts	4.14	670/3	2.630	2.183
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	368	295
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(−)		9904	5.710	4.262
Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence (+)/(−)		9975
Résultats en bénéfice		99751
Résultats en perte		99651
Bénéfice (Perte) consolidé(e) (+)/(−)		9976	5.710	4.262
Part des tiers		99761
Part du groupe		99762	5.710	4.262

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) ^{1,2}	Fraction du capital détenue (en %) ³	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) ⁴
BROUWERIJ HAACHT BE 0415.276.794 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
ATLAS BE 0400.928.615 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
CODRICO BE 0426.913.826 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
INVESTMENT FRANKENBERG BE 0439.065.253 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
SCHATELEINE BE 0439.661.309 Société coopérative à responsabilité limitée Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
ANNE MERKPOEL BE 0848.355.367 Société anonyme Beehouwersstraat 26, 1000 Bruxelles, Belgique	G	100,0	0,0
IMMOMAXIM BE 0869.669.336 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
HET BROUWERSHOF BE 0840.191.927 Société privée à responsabilité limitée Provinciesteenweg 10, 3150 Haacht, Belgique	G	100,0	0,0

1 G. Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1. Mise en équivalence d'une société associée (article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

E3. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

E4. Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

2 Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

3 Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

4 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (suite)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) ^{1,2}	Fraction du capital détenue (en %) ³	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) ⁴
<i>BRASSERIE DU COQ HARDI SA</i> <i>Entreprise étrangère</i> Avenue de la République 900, 59242 Marcq-en-Baroeul, France	G	100,0	0,0
<i>LA GRANDE BARDE SCEA</i> <i>Entreprise étrangère</i> Avenue de la République 900, 59242 Marcq-en-Baroeul, France	G	100,0	0,0
<i>DE LEEUW BEHEERMAATSCHAPPIJ BV</i> <i>Entreprise étrangère</i> Theodoor Dorrenplein 22 boîte A, 6301 VL Valkenburg a/d Geul, Pays-Bas	G	100,0	0,0
<i>LEEUW AAN DE BRUG</i> <i>Entreprise étrangère</i> Theodoor Dorrenplein 22 boîte A, 6301 VL Valkenburg a/d Geul, Belgique	G	100,0	0,0

LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES (EN VERTU DE L'ARTICLE 107 DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 30 JANVIER 2001 PORTANT EXÉCUTION DU CODE DES SOCIÉTÉS) ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES NON MISES EN ÉQUIVALENCE (VERTU DE L'ARTICLE 157 DU MÊME ARRÊTÉ)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E) ¹	Fraction du capital détenue (en %) ²	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) ³

1 Motif de l'exclusion à indiquer:

- A. Filiale d'importance négligeable.
- B. Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine.
- C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié.
- D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure.
- E. Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 4.5.

2 Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

3 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

SOCIÉTÉS AUTRES QUE LES FILIALES ET LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux sections CONSO 4.1 et CONSO 4.2 de l'annexe, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors (au titre des articles 107 et 108 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés) détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital de 10 % au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Fraction du capital détenue ¹	2			
				Capitaux propres	Résultat net
		(+) ou (-) (en milliers de devises)			

¹²

CONSORTIUM

Identification des entreprises, membres du consortium avec pour chacune d'elles la liste des filiales, la méthode de consolidation appliquée à chaque filiale et la fraction du capital détenue.

CRITERES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles Co.Br.Ha détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles Co.Br.Ha contrôle, directement ou indirectement, les activités afin d'en obtenir des avantages. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes. Les soldes, les transactions, les produits et les charges intra-groupe sont intégralement éliminés dans les états financiers consolidés.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité).

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Revelé des criteres présidé a l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les criteres relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (en vertu de l'article 165, VI.b. de l'arrêté royal précité).

Voir page suivante

(A) Immobilisations incorporelles**Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou techniques sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, sont comptabilisés en tant qu'actif si la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé peut être démontrée et si le Groupe dispose de suffisamment de ressources pourachever le développement du procédé. Les frais portés à l'actif comprennent les coûts des matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement comptabilisés à l'actif sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles (voir méthode comptable H).

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés.

Concessions, brevets, licences

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par le Groupe, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles (voir méthode comptable H).

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif auquel elles sont liées de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité en utilisant la méthode linéaire. En principe, la durée d'utilité est fixée à 5 ans. Pour goodwill la durée peut aller jusqu'à 15 ans.

(B) Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs (voir méthode comptable H). Le coût comprend le prix d'achat et tous les coûts directement attribuables tels que les frais d'installation, les frais de transport et les taxes non remboursables.

Les dépenses ultérieures sont reprises à l'actif uniquement si elles permettent d'accroître les avantages économiques futurs liés à l'actif au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Les frais de réparation et de maintenance qui ne permettent pas d'accroître les avantages économiques futurs, sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est utilisable, selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

Bâtiments industriels	20 ans
Autres immeubles	33,33 ans
Matériel et outillage de fabrication	
Matériel de fabrication	5 à 15 ans
Matériel de manutention	7 ans
Emballages récupérables	
Fûts	10 ans
Casiers	6 ans
Bouteilles	4 ans
Mobilier et matériel des points de vente	6,66 à 9 ans
Matériel roulant	5 ans
Equipements de bureau et matériel informatique	5 ans

Lorsque les composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ces composantes sont comptabilisées de manière individuelle dans les immobilisations corporelles.

Les terrains ne sont pas amortis étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée. Lorsqu'elles ne sont pas insignifiantes, les valeurs résiduelles sont réexaminées annuellement.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la valeur la plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat de location. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue.

Les contrats de location pour lesquelles la quasi-totalité des risques et les avantages inhérents à la propriété sont conservés par le bailleur, sont classifiées comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont pris en charge dans le compte de résultats sur la durée du contrat selon la méthode linéaire.

(C) Immobilisations financières

Il s'agit d'entreprises dans lesquelles l'entité a une influence notable (et qui ne sont ni des filiales ni des participations dans des coentreprises), qui sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence.

(D) Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Le coût comprend les dépenses encourues pour l'acquisition des stocks et pour l'acheminement des stocks jusqu'à leur lieu d'entreposage.

Le coût des produits finis et des en-cours de production reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs, sans une affectation des frais généraux de production fixes et variables.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente

(E) Créances à plus d'un an & à un an au plus

Les créances commerciales et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des pertes de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque, à la date de clôture, la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Les pertes de valeur sont déterminées sur une base individuelle.
Des créances d'impôts différés sont reprises sous cette rubrique.

(F) Placements de trésorerie

Les placements sont comptabilisés à leur date d'acquisition et sont évalués à la juste valeur. Lorsque celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, ils sont évalués au coût. Les placements peuvent également faire l'objet de pertes de valeur (voir méthode comptable H).

(G) Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

(H) Pertes de valeur

La valeur comptable des actifs financiers, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs aient pu avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, l'entité estime la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés, en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète à la fois l'évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques de l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est calculée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les pertes de valeur sur les autres actifs sont reprises si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Une perte de valeur ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

(I) Provisions

Des provisions sont constituées lorsque :

- (i) le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- (ii) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- (iii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant à comptabiliser au titre des provisions est déterminé en actualisant les flux de trésorerie estimés futurs, en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de l'entreprise.

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le Groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque l'exécution du plan de restructuration a été commencée ou le plan a été annoncé publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par l'entreprise ne sont pas provisionnés.

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. En 2014 des contrats ont été identifiés comme déficitaires et des provisions ont été prises.

Une provision pour des obligations de garantie est constituée sur base des indicateurs, qui tiennent compte de la durée restante des crédits, pour lesquels le groupe CoBrHa se porte garant et qui sont accordés par des institutions financières aux clients de la Brasserie Haacht S.A..

(J) Dettes à plus d'un an & à un an au plus

Les dettes commerciales et les autres dettes sont évaluées à la valeur nominale.

(K) Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible à moins d'un an comporte le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année ainsi que tous les ajustements sur les impôts à payer pour les exercices précédents.

L'impôt exigible à plus d'un an comporte le montant des impôts à payer au titre des plus-values réalisées sur les immobilisations corporelles, qui est du en vertu de la législation fiscale belge.

Des impôts différés sont obtenus en utilisant la méthode appelée du report variable. Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences imposables et déductibles entre la base imposable des actifs et passifs et leurs valeurs comptables au bilan.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles afin de pouvoir réaliser l'actif d'impôt différé. Il est repris lorsqu'il n'est plus probable que l'avantage fiscal pourra être réalisé.

(L) Produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise et que le produit peut être évalué de manière fiable.

Marchandises vendues

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque :

- (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur; et
- (ii) il ne subsiste plus d'incertitudes importantes quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises.

Les montants facturés pour le compte de tiers ne constituent pas d'avantages économiques pour l'entité et dès lors, ne font pas partie des produits. De ce fait, les accises, qui en Belgique font partie des montants facturés aux clients, ne sont pas repris dans les produits.

Loyers

Les produits provenant de contrats de location et de contrats d'entretien sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat correspondant.

Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts et les dividendes reçus.

Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

Codes	Exercice
(168)	9.567
1681	4.537
1682	5.030

Impôts différés et latences fiscales

Ventilation de la rubrique 168 du passif

Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité)

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales (méthode du report variable ou méthode du report fixe, ...)

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
20P	xxxxxxxxxxxxxx	2
8002	
8003	
9980	
8004	
(20)		2
200/2	
204	

Mutations de l'exercice

Nouveaux frais engagés

Amortissements

Ecarts de conversion(+)/(-)

Autres(+)/(-)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice**Dont**

Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement

Frais de restructuration

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	xxxxxxxxxxxxxx	3.954

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8021	96	
8031	6	

Cessions et désaffections

8041	
99811	

Transferts d'une rubrique à une autre

99821	
8051	4.044	

Ecarts de conversion

8051	4.044	
8121P	xxxxxxxxxxxxxx	3.651

Autres variations

8071	109	
8081	

Mutations de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

8091	
8101	31	

Repris car excédentaires

8111	
99831	

Acquis de tiers

99841	
8121	3.729	

Annulés

210	315	
-----	-----	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8022	279	
8032	
8042	141	
99812	
99822	

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Ecarts de conversion

Autres variations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8052	420	
8122P	xxxxxxxxxxxxxx

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actés

8072	52	
8082	
8092	
8102	
8112	38	
99832	
99842	

Repris car excédentaires

Acquis de tiers

Annulés

Transférés d'une rubrique à une autre

Ecarts de conversion

Autres variations

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

8122	90	
211	330	

GOODWILL**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	xxxxxxxxxxxxxx	10.548

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8023	
8033	5.219	
8043	-141	
99813	
99823	
8053	5.188	
8123P	xxxxxxxxxxxxxx	10.126

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

8073	54	
8083	
8093	
8103	5.193	
8113	-38	
99833	
99843	
8123	4.949	
212	239	

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

ACOMPTE VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	xxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8024	
8034	
8044	
99814	
99824	

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Ecarts de conversion(+)/(-)

Autres variations(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8124P	xxxxxxxxxxxxxx
-------	----------------	-------

Mutations de l'exercice

Actés

8074	
8084	
8094	
8104	
8114	
99834	
99844	

Repris car excédentaires

Acquis de tiers

Annulés

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Ecarts de conversion(+)/(-)

Autres variations(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

8124	
213	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**TERRAINS ET CONSTRUCTIONS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	xxxxxxxxxxxxxx	120.043
8161	8.606	
8171	1.137	
8181	207	
99851	
99861	
8191	127.719	
8251P	xxxxxxxxxxxxxx
8211	
8221	
8231	
8241	
99871	
99881	
8251	
8321P	xxxxxxxxxxxxxx	51.156
8271	3.452	
8281	
8291	
8301	452	
8311	
99891	
99901	
8321	54.156	
(22)	73.563	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées
 Acquises de tiers
 Annulées
 Transférées d'une rubrique à une autre(+/-)
 Ecarts de conversion(+/-)
 Autres variations(+/-)

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés
 Repris car excédentaires
 Acquis de tiers
 Annulés
 Transférés d'une rubrique à une autre(+/-)
 Ecarts de conversion(+/-)
 Autres variations(+/-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	36.042
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	496	
Cessions et désaffections	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8182
Ecarts de conversion	(+)(-)	99852
Autres variations	(+)(-)	99862
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	36.538	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8242
Ecarts de conversion	(+)(-)	99872
Autres variations	(+)(-)	99882
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	30.137
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	799	
Repris car excédentaires	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8312
Ecarts de conversion	(+)(-)	99892
Autres variations	(+)(-)	99902
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	30.936	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	5.602	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	44.064
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.443	
Cessions et désaffections	8173	12.362	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8183
Ecarts de conversion	(+)(-)	99853
Autres variations	(+)(-)	99863
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	33.145	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8243
Ecarts de conversion	(+)(-)	99873
Autres variations	(+)(-)	99883
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	38.377
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.908	
Repris car excédentaires	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés	8303	12.363	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8313
Ecarts de conversion	(+)(-)	99893
Autres variations	(+)(-)	99903
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	27.922	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	5.223	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxx	26.129
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	2.590	
Cessions et désaffections	8174	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8184
Ecarts de conversion	(+)(-)	99854
Autres variations	(+)(-)	99864
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	28.719	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8214	
Acquises de tiers	8224	
Annulées	8234	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8244
Ecarts de conversion	(+)(-)	99874
Autres variations	(+)(-)	99884
Plus-values au terme de l'exercice	8254	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxx	19.918
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	1.001	
Repris car excédentaires	8284	
Acquis de tiers	8294	
Annulés	8304	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8314
Ecarts de conversion	(+)(-)	99894
Autres variations	(+)(-)	99904
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	20.919	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	7.800	
DONT			
Terrains et constructions	250	45	
Installations, machines et outillage	251	7.755	
Mobilier et matériel roulant	252	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxx	25.406
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	3.191	
Cessions et désaffections	8175	1.273	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	88	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99855	
Autres variations	(+)(-)	99865	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	27.412	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8245	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99875	
Autres variations	(+)(-)	99885	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxx	17.372
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	2.464	
Repris car excédentaires	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés	8305	1.274	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8315	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99895	
Autres variations	(+)(-)	99905	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	18.562	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	8.850	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTE VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxx	631
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	3	
Cessions et désaffections	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8186 -295	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99856	
Autres variations	(+)(-)	99866	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	339	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8246	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99876	
Autres variations	(+)(-)	99886	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actés	8276	
Repris car excédentaires	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8316	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99896	
Autres variations	(+)(-)	99906	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	339	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	xxxxxxxxxxxxxx
8361	
8371	
8381	
99911	
8391	
8451P	xxxxxxxxxxxxxx
8411	
8421	
8431	
99921	
8441	
8451	
8521P	xxxxxxxxxxxxxx
8471	
8481	
8491	
8501	
99931	
8511	
8521	
8551P	xxxxxxxxxxxxxx
8541	
8551	
99941P	xxxxxxxxxxxxxx
999411	
999421	
999431	
99941	
(99211)	

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre(+/-)

Ecarts de conversion(+/-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Ecarts de conversion(+/-)

Transférées d'une rubrique à une autre(+/-)

Plus-values au terme de l'exercice**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises car excédentaires

Acquises de tiers

Annulées

Ecarts de conversion(+/-)

Transférées d'une rubrique à une autre(+/-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice**Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**(+/-)**Montants non appelés au terme de l'exercice****Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice**(+/-)**Mutations de l'exercice**

Quote-part dans le résultat de l'exercice(+/-)

Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations(+/-)

Autres types de variations des capitaux propres(+/-)

Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice(+/-)**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - CRÉANCES**Valeur compatible net au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Ecarts de conversion(+)/(-)

Autres(+)/(-)

Valeur compatible net au terme de l'exercice**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE
L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
99212P	xxxxxxxxxxxxxx
8581	
8591	
8601	
8611	
99951	
8631	
(99212)	
8651	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxx	8
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8382
Ecarts de conversion	(+)(-)	99912
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	8
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées	8432	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99922
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8442
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	
Reprises car excédentaires	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées	8502	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99932
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8512
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8542
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	8
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	363
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	7
Remboursements	8592	23
Réductions de valeur actées	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Ecarts de conversion	(+)(-)	99952
Autres	(+)(-)	8632
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	347
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

ÉTAT DES RESERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)		
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	9910P	xxxxxxxxxxxxxx	79.734
Autres variations	99002	5.710	
(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)	99003	-1.471	
<i>Dividendes</i>		-1.250	
<i>Tantièmes</i>		-221	
.....		
.....		
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)	(9910)	83.973

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention(+)(-)	99021	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention(+)(-)	99031	
Amortissements	99041	
Ecarts portés en résultats	99051	
Autres variations	99061	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201	
CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	xxxxxxxxxxxxxx	1.783
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention(+)(-)	99022	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention(+)(-)	99032	
Amortissements	99042	
Ecarts portés en résultats	99052	
Autres variations	99062	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111	1.783	
MISE EN EQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention(+)(-)	99023	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention(+)(-)	99033	
Amortissements	99043	
Ecarts portés en résultats	99053	
Autres variations	99063	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202	
MISE EN EQUIVALENCE - ÉCARTS NEGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention(+)(-)	99024	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention(+)(-)	99034	
Amortissements	99044	
Ecarts portés en résultats	99054	
Autres variations	99064	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112	

ÉTAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	1.131
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et assimilées	8831	1.131
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes reçus sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	1.131

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	2.328
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et assimilées	8832	1.775
Etablissements de crédit	8842	553
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes reçus sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	2.328

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	482
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et assimilées	8833	482
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes reçus sur commandes	8893
Autres dettes	8903	2.181
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	2.663

**DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU
IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISSES DANS LA
CONSOLIDATION**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	214
Impôts	9032	214
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	214

RÉSULTATS

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

	Codes	Exercice	Exercice précédent
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique	99083

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL

Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale

Effectif moyen du personnel	90901	441	453
Ouvriers	90911	245	247
Employés	90921	192	202
Personnel de direction	90931	4	4
Autres	90941
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	24.438	24.832
Pensions	99622
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	422	432

Filiales consolidées par intégration proportionnelle

Effectif moyen du personnel	90902
Ouvriers	90912
Employés	90922
Personnel de direction	90932
Autres	90942
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623
Pensions	99624
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082

Exercice	Exercice précédent
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels s'ils sont importants**

.....

Ventilation des autres charges exceptionnelles s'ils sont importants

.....

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future

Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
99084	372	-21
99085	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers

GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement :

d'entreprises comprises dans la consolidation
de tiers

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, S'ils NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES :

aux taux d'intérêt
aux taux de change
aux prix des matières premières ou marchandises
autres opérations similaires

ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES :

aux taux d'intérêt
aux taux de change
aux prix des matières premières ou marchandises
autres opérations similaires

Codes	Exercice
9149	811
99086	3.099
99087
9217
9218
9219	610
99088
99089
99090
99091
99092
99093
99094	16.080
99095

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRigeANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

Les engagements en matière de pensions de retraite et de suivre sont assurées par une compagnie d'assurance belge; les primes sont réglées périodiquement et sont à charge de l'employeur.

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour les entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble doivent également être mentionnées

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261
Créances	9291
A plus d'un an	9301
A un an au plus	9311
Placements de trésorerie	9321
Actions	9331
Créances	9341
Dettes	9351
A plus d'un an	9361
A un an au plus	9371
Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381
Autres engagements financiers significatifs	9401
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421
Produits des actifs circulants	9431
Autres produits financiers	9441
Charges des dettes	9461
Autres charges financières	9471
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262
Créances	9292
A plus d'un an	9302
A un an au plus	9312
Dettes	9352
A plus d'un an	9362
A un an au plus	9372

Exercice**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:

.....
.....
.....
.....

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISES CONSOLIDANTE

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs ou gérants
 Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée

Codes	Exercice
99097	998
99098

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux
 Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux
 Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	89
95071
95072
95073
9509
95091
95092
95093

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

LE CAS ÉCHÉANT, ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR DE CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR DANS LES COMPTES, AVEC INDICATIONS SUR LA NATURE ET LE VOLUME DES INSTRUMENTS

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES